



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

Les vélos sont accueillis à bras ouverts à la gare de Neuchâtel

152 places couvertes pour les vélos à la gare

Cet automne, les cyclistes auront deux fois plus de places de stationnement à la gare. Pour répondre à la demande en forte croissance et dans une vision de mobilité durable à long terme, la Ville de Neuchâtel construit un abri permettant d'accueillir 152 vélos sur l'espace de l'Europe, devant la tour de l'OFS. Le chantier démarre le 15 août et s'achèvera fin septembre.

Cette installation entend répondre aux besoins croissants de places de stationnement pour la petite reine aux alentours de la gare. Elle remplacera l'ancien abri sous bache jaune où cohabitent seulement 28 motos et vélos. « C'est un plaisir de pouvoir concrétiser enfin ce projet qui illustre la volonté du Conseil communal de promouvoir la mobilité douce et les moyens de transports combinés, tels que vélo et train », se réjouit la conseillère communale Christine Gaillard, en charge de la mobilité.

L'ouvrage accueillera 152 cycles sur deux niveaux. Il se trouvera sur l'espace de l'Europe, directement voisin de la tour de l'Office fédéral de la statistique (OFS) et a été conçu par le même bureau d'architecture, Bauart SA. Les CFF, l'OFS et La Poste ont collaboré à sa réalisation. Son coût, de 184'000 francs, est pris en charge à 40% par la Confédération, les deux tiers restants étant financés par les CFF et la commune.

Dans le cadre de ce chantier, l'attribution des surfaces aux différents usages sera également clarifiée. L'espace de l'Europe, doté de son nouvel abri, sera dévolu exclusivement aux piétons et aux vélos, pour davantage de sécurité. Les motards ou scootéristes ne sont pas oubliés puisque l'abri devant La Poste, au sud du giratoire, leur sera exclusivement consacré avec une légère densification du nombre d'engins stationnés. Les actuelles places pour les vélos sur la chaussée, à l'est du rond-point, seront complètement rendues aux motos et scooters (+11 places). Ces derniers retrouveront donc un espace de stationnement plus accessible depuis la chaussée sans risquer de collision avec les cyclistes ni avec les importants flux piétonniers sur le parvis de l'OFS.

Durant les travaux, les cyclistes sont priés de stationner, selon leur provenance, de part et d'autre du bâtiment principal de l'OFS, dans le sous-voie à l'ouest de la gare ou encore à proximité de l'arrêt de bus TransN au nord des quais. Les deux-roues motorisés sont invités à stationner en haut de la rue du Crêt-Taconnet (8a-12b).

Neuchâtel, 14 août 2019

Direction de la mobilité

Renseignements complémentaires :

Christine Gaillard, conseillère communale, directrice de la mobilité, christine.gaillard@ne.ch 032 717 76 01
Florence Hallaert, Architecte, urbaniste - Développement territorial, florence.hallaert@ne.ch 032 717 76 41
Numa Glutz, Chef de projet Mobilité, développement durable, numa.glutz@ne.ch 032 717 77 73